

Ecrit par le 18 mai 2026

L'Association des maires de Vaucluse organise ses ateliers de mi-mandat



AMV 84



Le jeudi 22 février aura lieu une journée d'ateliers pédagogiques à destination des maires du département à la Salle du Château d'Eau de Monteux. Un évènement qui réunira l'ensemble des maires membres de l'[Association des Maires de Vaucluse](#) (AMV) qui organise cet évènement en collaboration avec [Mairie 2000](#) et les élus du département.

Dans son objectif d'accompagner et de développer la coopération intercommunale, l'association, présidée par [Pierre Gonzalvez](#), maire de L'Isle-sur-la-Sorgue, organise ces ateliers afin de faire un point global sur les actions municipales des différents élus locaux et rappeler l'importance de préparer l'avenir de leur territoire.

La journée, qui s'ouvrira par un accueil des élus par le président de l'AMV, sera centrée sur des ateliers concrets sur les sujets de la remobilisation des équipes municipales, du financement de la transition écologique, du tri dans l'espace public, de la lutte contre les déchets abandonnés et de l'analyse financière. Des thématiques qui sont au centre des enjeux de demain pour le département de Vaucluse. Ces sessions d'ateliers sont également l'occasion de créer des échanges et des rencontres entre les élus et les partenaires publics et privés qui s'engagent sur le territoire. Parmi eux, on retrouve notamment [La](#)

Ecrit par le 18 mai 2026

[Poste, Orange](#), la [MNT](#).

Mairie 2000, service d'assistance financière et technique qui co-organise cette manifestation, en profitera pour démontrer le savoir-faire de ses adhérents. L'AMV, quant à elle, réaffirme à travers cet événement sa volonté de tenir son rôle de liant entre les différentes associations départementales mais aussi d'inciter les élus à participer aux formations organisées par ces associations sur leurs territoires respectifs.

Au programme de cette journée :

9h0-9h30 : Accueil des élus et ouverture par Pierre Gonzalvez, Président de l'AMV

9h30 - 11h : Atelier « Remobiliser les membres de l'équipe municipale »

11h15 - 12h45 : Ateliers au choix :

« Financement de la transition écologique » ;

« Lutte contre les déchets abandonnés et tri sur l'espace public ».

14h - 15h30 : Ateliers au choix :

« Analyse financière » ;

« Biens vacants et sans maitres ».

Les Ateliers de mi-mandat de l'Association des maires de Vaucluse. Jeudi 22 février de 9 h à 16h. Salle du Château d'Eau, 34 rue des Hortensias, Monteux. 04 90 85 43 64 - contact@amv84.fr

Le Grand Avignon déplore des dysfonctionnements dans la collecte des déchets

Ecrit par le 18 mai 2026



Suite à un changement de prestataire au 1^{er} janvier 2024 concernant la collecte des déchets au sein des communes de Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron, les collectes ont subi quelques perturbations.

La société [Éco.déchets](#), qui travaille déjà dans beaucoup d'autres territoires, comme en Alsace, dans les métropoles de Lyon et Grenoble, ou encore les agglomérations d'Annemasse ou de Chambéry, est le nouveau prestataire du [Grand Avignon](#) en charge de la collecte de déchets. Ce nouveau contrat s'est accompagné d'un travail de modification des secteurs et d'optimisation des collectes qui aurait pu perturber une partie des habitants et les équipes de ramassage auraient fait quelques erreurs.

Ce changement de prestataire étant l'occasion pour le Grand Avignon d'optimiser les fréquences de collecte des ordures ménagères, l'Agglomération a demandé à ce que le rattrapage des collectes mal effectuées soit assuré dans les plus brefs délais. Le Grand Avignon tient à rassurer ses habitants quant au fait que ces erreurs ont été déclarées auprès du prestataire et que les choses devraient rapidement reprendre leur cours normal.

V.A.

Les Vauclusiens champions régionaux de la mobilisation pour le tri des déchets



A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets qui se tiendra jusqu'au dimanche 26 novembre prochain, [le groupe Suez](#) et [Odoxa](#) ont réalisé une enquête sur l'investissement des habitants de la région à vouloir limiter leurs déchets. Et à ce jeu-là, ce sont les Vauclusiens qui sont les plus mobilisés.

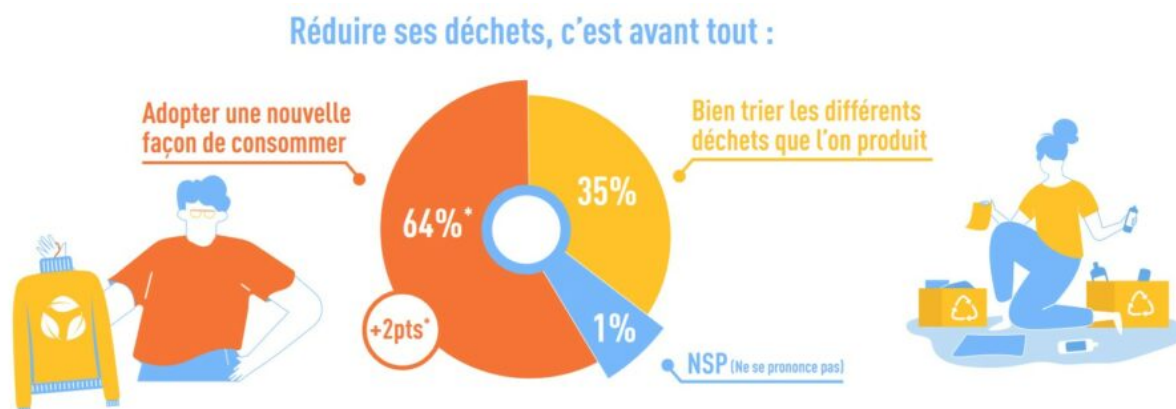
La nouvelle édition du baromètre annuel 'Les Français et la réduction des déchets' réalisé par l'institut de sondage Odoxa pour le compte du groupe Suez fait apparaître que les habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont de plus en plus nombreux à estimer faire attention à réduire leurs déchets au quotidien. Ils sont ainsi 83%, soit 1 point de plus que l'année précédente.

Ecrit par le 18 mai 2026

Dans le détail, la 4^e édition de ce baromètre annuel* place les Vauclusiens (86%) en tête des habitants de la région à être sensibilisé à ce sujet. Ces derniers devancent nos voisins de la métropole d'Aix-Marseille (83%).

Le tri c'est bien, moins de déchets c'est mieux

« En hausse de 4 points par rapport à 2022, 59% des habitants de la région Sud considèrent aujourd'hui que pour réduire ses déchets il ne suffit pas de bien trier - une habitude désormais ancrée dans le quotidien et considérée comme facile par 82% des interrogés - il faut également adopter une consommation moins productrice de déchets, explique le baromètre Odoxa-Suez. Les départements de la région Sud enregistrent sur ce point des résultats supérieurs à la moyenne nationale (57%) : dans les Bouches-du-Rhône, 60% des citoyens estiment que réduire ses déchets, c'est adopter une nouvelle façon de consommer ; ils sont 64% dans le Vaucluse, 56% dans les Alpes-Maritimes et 53% dans le Var.



En Vaucluse, 64% des habitants estiment que la réduction des déchets passe par l'adoption de nouvelle façon de consommer alors que pour 35% d'entre-eux il suffit encore de bien trier.

Le plastique ce n'est plus fantastique

« Parmi les écogestes mis en œuvre, deux comportements connaissent une forte progression en comparaison à 2022 : renoncer aux produits jetables (65%, +3pts en 1 an) et éviter les équipements et objets en plastiques (77 %, +4pts), précise Suez et Odoxa. Sur ce critère, on notera le comportement plus engagé encore des habitants des Bouches-du-Rhône (80%) et du Vaucluse (83% ; +5 pts par rapport à la moyenne nationale). »

« La plus grande vigilance des habitants de la région PACA à l'égard du plastique se lit aussi dans le fait que la part d'entre eux privilégiant l'eau du robinet à celle en bouteille (79%) est supérieure à la moyenne nationale (+ 6pts). »

Ecrit par le 18 mai 2026



Comment les Vaclusiens priorisent les écogestes à privilégier dans le contexte actuelle.

Les objets ont une seconde vie

« Dans une moindre mesure, les écogestes liés à la durabilité progressent également, dans un contexte de crise économique qui les favorise : 81% des habitants de la région PACA essaient plus souvent de réparer leurs objets et équipements pour les faire durer (+ 2 pts*) et 70% revendent sur des plateformes de seconde main des vêtements et équipements qu'ils auraient jetés auparavant (+2pts). »

« Si le tri des emballages est un réflexe désormais largement adopté, les habitants de la région Sud-Paca essaient à présent d'éviter de produire des déchets en modifiant leurs habitudes de consommation et en donnant une seconde vie aux objets, confirme [François Pyrek](#), directeur de Territoire Suez Sud-Paca, service aux collectivités.

Ecrit par le 18 mai 2026

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution permettant de trier leurs biodéchets (loi anti-gaspillage)



7 vauclusiens sur 10

font confiance à leur collectivité pour la mise à disposition de solutions efficaces

par rapport à la moyenne nationale

+5pts*

68%

ont déjà entendu parler de cette mesure



Le tri des biodéchets à la maison, une pratique déjà installée mais qui devrait progresser significativement

57% ont déjà expérimenté le tri des biodéchets

26% pourraient sauter le pas en 2024

17% y sont réfractaires

« Les citoyens expriment ainsi une vraie attente sur ce sujet des biodéchets qui représente un levier majeur dans la réduction des déchets. »

François Pyrek, Territoire Suez Sud-Paca, service aux collectivités

Dans ce cadre, Suez, qui dispose de 2 000 collaborateurs, 10 centres de tri et de transfert ainsi que 7 installations de traitement et de valorisation des déchets sur le territoire régional, rappelle par la voix de François Pyrek que le groupe « accompagne les collectivités et les entreprises dans leur transition écologique en associant les usagers autour de ces tendances de fond pour mettre en place des solutions favorisant la prévention, la réutilisation et le réemploi. Autre signal très positif, la majorité des habitants de la région Sud-Paca sait que le tri des biodéchets entrera en vigueur au 1er janvier prochain (ndlr : 58% en Région et 68% pour le Vaucluse) et 6 sur 10 font confiance à leur collectivité pour mettre en place des solutions efficaces. Les citoyens expriment ainsi une vraie attente sur ce sujet des biodéchets qui représente un levier majeur dans la réduction des déchets. »

L.G.

***Méthodologie :** Enquête réalisée par voie électronique du 19 septembre au 6 octobre 2023 sur un échantillon de 1 010 habitants de la région Sud-Paca représentatifs de la population régionale âgée de 18 ans et plus (issu d'un échantillon total de 12 529 français).

Ecrit par le 18 mai 2026

Saint-Rémy-de-Provence : un éco-digesteur pour limiter le gaspillage alimentaire des cantines



La commune de Saint-Rémy-de-Provence s'est dotée depuis juin dernier d'un éco-digesteur destiné au traitement des déchets organiques de ses cantines municipales. Cet appareil permet de traiter et de collecter les déchets alimentaires et organiques afin de les recycler rapidement en engrais biologique dans un délai de 24h environ. Cette solution de fermentation accélérée permet ainsi de transformer 100kg de déchets en 10kg de compost.

Une démarche de chasse au gaspi déjà entamée

Afin de déjà réduire le volume de ses déchets, la municipalité avait déjà mis en place un meilleur dosage des quantités servies. De quoi fortement diminué le gaspillage ces dernières années puisque la quantité de nourriture non consommée est aujourd'hui de 33g par enfant en moyenne, contre 110 au niveau national. Restait toutefois encore environ 2,2 tonnes de déchets organiques à traiter par an. Désormais, ils ne sont donc plus jetés dans la filière habituelle mais valorisés dans l'éco-digesteur, dans une logique de réutilisation en circuit court. En effet, ce compost va servir d'engrais biologique sur les plantations du Lycée professionnel agricole, qui en retour fournit les restaurants municipaux en huile d'olive.

Avec l'aide de l'Europe et du Pays d'Arles

Ecrit par le 18 mai 2026

Actuellement, peu de communes disposent d'un équipement de ce type dont le coût s'élève à près de 50 000€. Cependant, la ville de Saint-Rémy a pu obtenir des aides à hauteur de 70% du coût d'acquisition via le programme européen Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) pour un montant de 20 901,31€ et le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Pays d'Arles (13 934,21€).

Parc naturel régional du Luberon : lutter contre les dépôts sauvages



Dans le cadre de son programme 'Zéro déchet plastique', le [Parc naturel régional du Luberon](#) organise la conférence 'Lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages : réglementation et outils' à destination des élus des collectivités du Luberon, en collaboration avec le [Sirtom de la région d'Apt](#), le mardi 26 septembre.

Ecrit par le 18 mai 2026

Animée par [Delphine Mazabrard](#), juriste et déléguée générale adjointe d'[Amorce](#), la conférence abordera l'identification et la résorption des déchets et des dépôts sauvages, mais aussi le contexte réglementaire et les outils à mettre en œuvre pour lutter contre les incivilités.

Mardi 26 septembre. 18h. Centre culturel de Joucas.

V.A.

Avignon : le département et la ville unissent leurs forces contre les dépôts sauvages



Pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets, le Département de Vaucluse et la ville d'Avignon mettent en place une opération conjointe de nettoyage.

Dans le quartier de Baigne-Pieds, à Avignon, les dépôts sauvages s'accroissent dès le parking du stade

Ecrit par le 18 mai 2026

Gillardeaux, au bord du canal et se poursuivent le long du chemin qui conduit au Lavarin, juste derrière l'hôpital. Pour rendre ce quartier propre et limiter la pollution, le Département de Vaucluse et la ville d'Avignon ont adopté des dispositions consistant en un enlèvement des déchets et à la fermeture de la voie aux véhicules motorisés. Le Département s'est également engagé à nettoyer les parcelles bordant le chemin de Baignes-Pieds, parcelle de 3,4 ha dont il est le propriétaire.



Nettoyage chemin de Baigne-Pied le 12 juin © DR

Planning de l'opération

Une opération en trois temps :

- Nettoyage de toute la voie et le long du canal par la ville d'Avignon, du 5 au 9 juin ;
- Nettoyage et pose d'enrochements le long du chemin du Baigne-Pieds par le Département, du 12 au 16 juin ;
- Pose d'un dispositif définitif de mise en impasse et d'une signalisation (voir plan ci-dessous) par la ville d'Avignon
 - Du 2 au 15 juin : coupe de tous les végétaux gênants ;

Ecrit par le 18 mai 2026

- Du 12 au 16 juin : point de fermeture accès n°3 et point de fermeture accès n°1 ;
- 16 juin : pose de la signalisation routière définitive (mise en double impasse avec maintien du cheminement piétons/vélos ; instauration d'une zone 30 ; interdiction au plus de 3.5T ; instauration d'un sens prioritaire ; aménagement d'un cheminement piétons/vélos le long du canal Baigne-Pieds).



J.R.

Goult : 3e journée de nettoyage du Calavon-Coulon

Ecrit par le 18 mai 2026



Mercredi 24 mai 2023, le Parc naturel régional du Luberon et ses partenaires organisent une 3^e journée de sensibilisation à la gestion des déchets, avec une opération de nettoyage de la rivière Calavon-Coulon dans le secteur de Goult.

Cette journée fait suite à deux journées de nettoyage organisées en mars et avril 2023, qui avaient permis de collecter plus de 2 tonnes de déchets plastiques et divers.

Si vous souhaitez participer à l'action, il vous faudra vous équiper de bottes ou de bonnes chaussures de marche et de vêtements adaptés. Pour l'occasion, une présentation de la convention de partenariat 2022-2026 liant le Parc du Luberon et RTE concernant l'Espace naturel sensible sera proposée à 14h, en présence des représentants des deux structures.

Pourquoi une opération de nettoyage du cavalon ?

Suite aux dernières crues du Calavon, de nombreux déchets tapissent le cours d'eau. Cette pollution plastique concerne principalement le linéaire entre le Pont Julien et La Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult. Cette pollution plastique a des impacts environnementaux, sociaux et économiques : les espèces animales meurent, se blessent ou développent des maladies en les ingérant ou en s'y enchevêtrant ; les sols et l'eau sont contaminés par les microplastiques issus de leur dégradation avec une toxicité significative reconnue sur la santé humaine.

Ainsi, le 15 mars, une première opération sur le secteur du Pont Julien avait eu lieu, réunissant une

Ecrit par le 18 mai 2026

cinquantaine de jeunes des centres de loisirs, qui avaient pu ramasser près de 3 m³ de déchets. Une deuxième journée ouverte à tous avait également eu lieu le 19 avril sur le secteur de Goult (voir photo ci-dessous), pour poursuivre le nettoyage de la rivière et la sensibilisation à la gestion des déchets. Près de 2 tonnes de déchets avaient été collectées.



Avant journée de nettoyage du 19 avril 2023



Après nettoyage

J.G.

Informations pratiques

9h. Prévoir un équipement adapté et un pique-nique. 24 mai. S'inscrire par téléphone au 04 90 04 42 00 ou sur www.parcduluberon.fr/nettoyons-calavon. Le lieu exact de RDV sera communiqué par e-mail après inscription.

Vaucluse : une journée pour ramasser les déchets avant le fauchage des bords des routes

Ecrit par le 18 mai 2026



Le mardi 25 avril, le Département de Vaucluse a organisé une grande journée de ramassage des déchets en bord de routes afin que les agents du Département puissent procéder au fauchage raisonné, une technique qui permet d'assurer la sécurité des usagers, mais également la protection de l'environnement.

Plusieurs secteurs du département ont pu bénéficier de ce nettoyage des bords des routes, notamment les communes de Vaison-la-Romaine, Bollène, Orange, Carpentras, Vedène, Châteauneuf-de-Gadagne, Apt, Caumont, Cavaillon, ou encore.

À Cavaillon par exemple, sur 20 km d'accotement des RD938 et RD973, environ 50 sacs de 100 litres ont été remplis, donc 5 mètres cubes de déchets ont été ramassés. Parmi les déchets collectés dans les différentes communes, il y avait des encombrants, des déchets plastiques, mélangés, métalliques et pneumatiques, du carton, des déchets verts, ou encore des cadavres d'animaux.

Ecrit par le 18 mai 2026



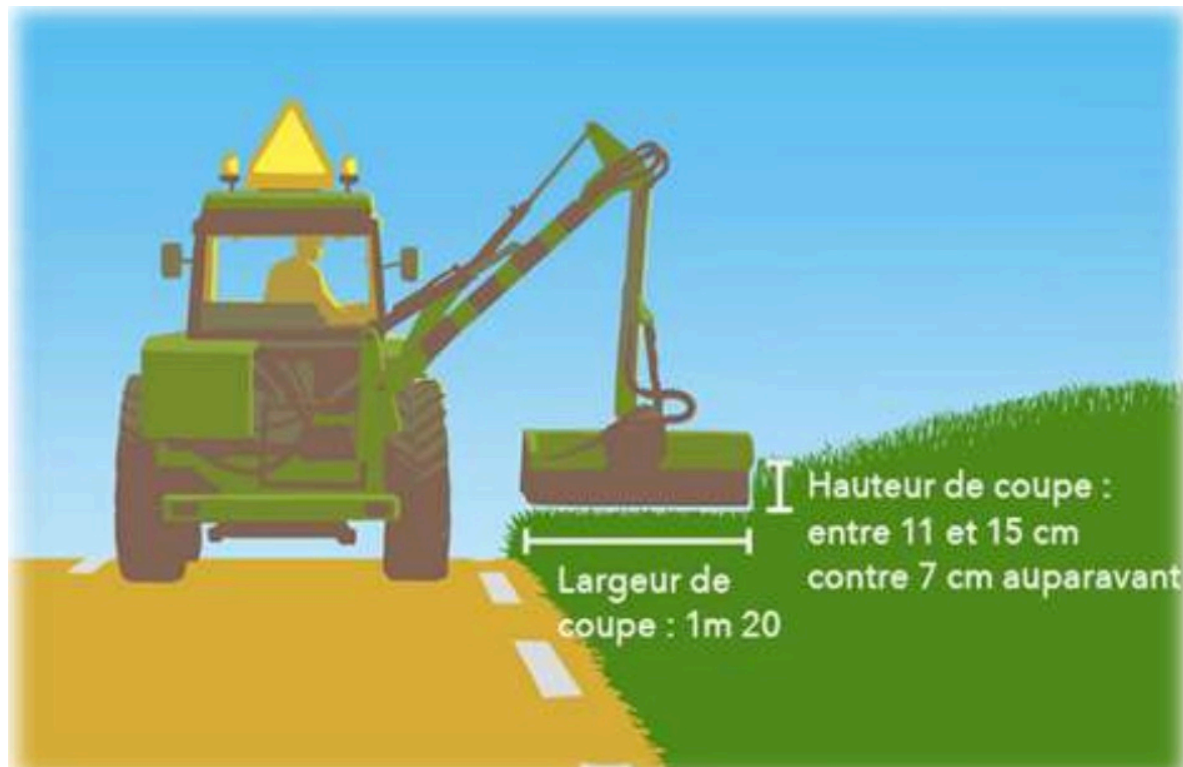
Les déchets qui ont été collectés aux alentours de Cavailon. ©Département de Vaucluse

Un fauchage mieux préparé

L'étape du nettoyage des bords des routes est primordiale avant de procéder au fauchage. Le ramassage permet d'éviter davantage de pollution en broyant les déchets avec les machines mais il permet aussi d'éviter d'endommager ces dernières. Le fauchage raisonné a été mis en place par le Département en 2019

Ainsi, les agents du Département vont pouvoir procéder au premier fauchage dit 'de sécurité' sur les 2330 km de réseau routier de Vaucluse. Cette première étape s'effectue au printemps dès lors que la végétation est arrivée à maturité, c'est-à-dire à environ 40 cm de hauteur. Les herbes vont être coupées entre 11 et 15 cm, afin de conserver les refuges de la faune et de la flore, mais aussi de lutter contre les plantes envahissantes et de laisser place aux arbustes et plantes locales.

Ecrit par le 18 mai 2026



©Département de Vaucluse

V.A.

Les élus dévoilent 14 propositions pour lutter efficacement contre la pollution des emballages plastiques

Ecrit par le 18 mai 2026



Alors que la concertation nationale autour de la « fausse » consigne pour recyclage des bouteilles en plastique, lancée par le Gouvernement le 30 janvier dernier, se poursuit, les associations de collectivités réaffirment collectivement leur opposition ferme à un projet dont les conséquences seraient contreproductives, tant du point de vue environnemental, économique, que social.

À trois mois de la décision finale prévue en juin, et de manière inédite, l'AMF, Intercommunalités de France, AMORCE, l'AMRF, l'ANPP, l'APVF, le Cercle National du Recyclage, Départements de France, France urbaine et Villes de France unissent leurs forces afin de travailler sur des propositions communes et faire front uni contre ce projet de fausse consigne, qui serait non pas pour réemploi mais pour recyclage.

Contreproductive, cette fausse consigne n'aurait d'autre conséquence que de complexifier le geste de tri pour les citoyens, et d'encourager indirectement la consommation de bouteilles en plastique, ce qui irait à rebours du sens de l'histoire à l'heure où le G7 se fixe enfin des premières ambitions de lutte contre la pollution. Les seuls bénéficiaires seraient les producteurs pour un gain estimé de plusieurs centaines de millions d'euros par an.

[Télécharger ici les 14 propositions](#)

Les échanges issus des différentes réunions de ce groupe de travail ont abouti sur 14 propositions alternatives permettant de remplir les objectifs de collecte et recyclage des bouteilles en plastique, tout en préservant le service public de gestion des déchets et le geste de tri, mais également en dépassant le

Ecrit par le 18 mai 2026

seul sujet de ces bouteilles.

Ces propositions alternatives visent à atteindre, certes, l'objectif spécifique de 90 % de collecte pour recyclage des bouteilles pour boisson en plastique (315 000 tonnes par an), mais surtout de réduire massivement la pollution induite par l'ensemble des déchets plastiques (5 millions de tonnes) et enfin d'atteindre les principaux objectifs de la France en matière d'économie circulaire sur les déchets ménagers (38 millions de tonnes).

Les élus locaux, représentés par leurs dix associations représentatives, resteront mobilisés tout au long de la concertation afin de porter haut et fort leur opposition à la fausse consigne, et leurs propositions pour un service public de gestion des déchets ambitieux et efficace, notamment à l'occasion des concertations régionales sur le sujet dans les semaines à venir où ils feront entendre la voix des territoires.

